

Pelouse du Cron à Boismont

14 hectares

54P149

Pelouse calcaire

Informations générales

Description : Situé en surplomb de la vallée de la Crusnes, en grande partie sur le territoire communal de Boismont, le site est une pelouse calcaire ponctuée de sources tufeuses nettement visibles dans la végétation et d'affleurements rocheux. Des prairies de fauche et des pâtures complètent la périphérie du site.

Autres inventaires / classements :

ZNIEFF : 410030418

Communes concernées : Boismont, Han-devant-Pierrepont

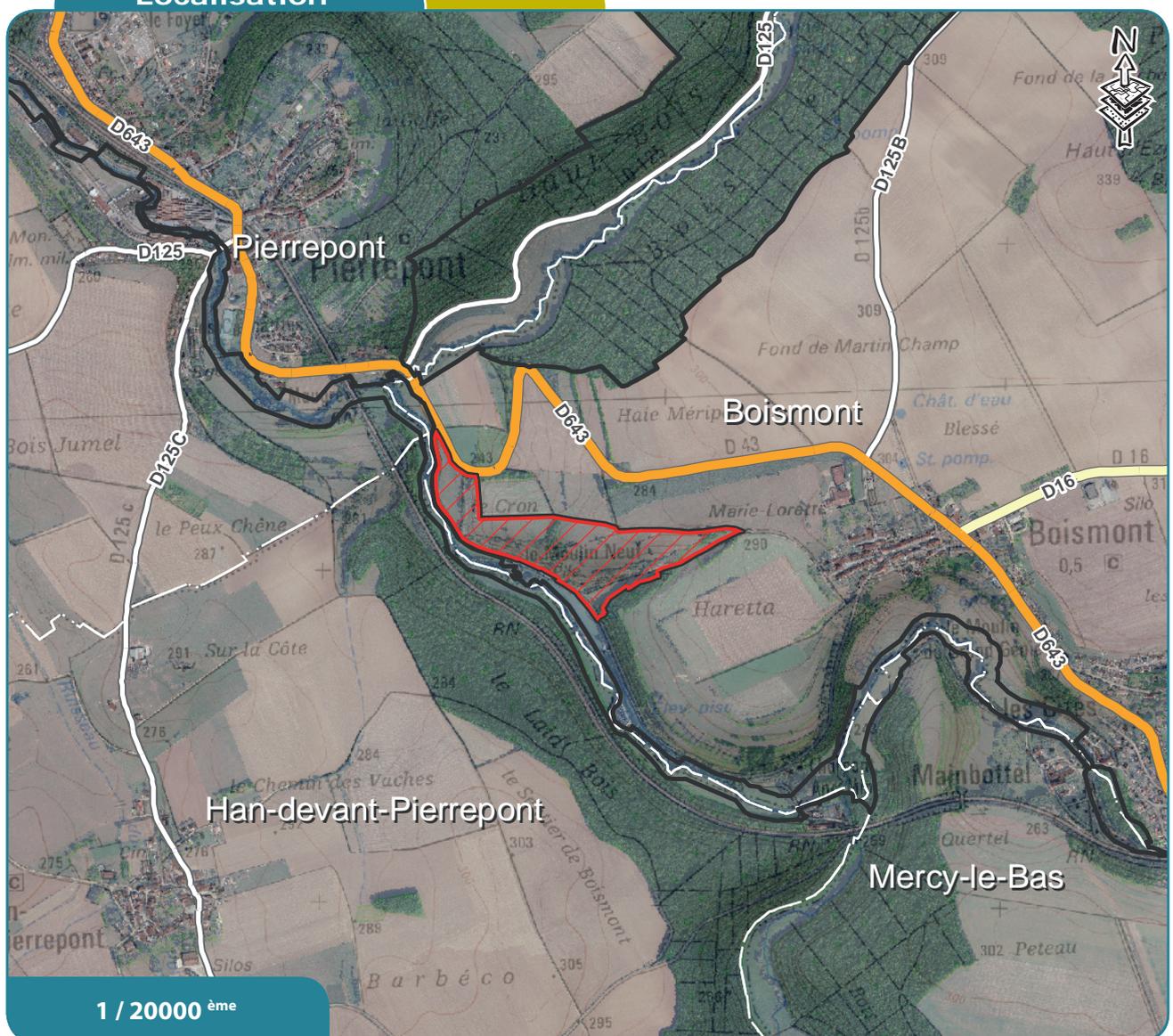
Démarche de protection et valorisation

Terrains protégés par acquisition ou bail : non

Plan de gestion conservatoire : non

Aménagé pour l'ouverture au public : non

Localisation



Patrimoine

Biodiversité : Le site est constitué principalement de pelouses calcaires au sein desquelles se développent des zones humides (suintements calcaires). Surtout localisés en haut de pente, à la zone de rupture avec le plateau, ces suintements se retrouvent plus ponctuellement à mi-pente. La végétation de la pelouse est tout à fait caractéristique avec la présence d'espèces comme l'Euphorbe petit-cyprès ou encore la Centaurée scabieuse alors que les zones plus humides présentent une végétation très différente dominée par la Molinie bleue. C'est surtout l'imbrication de ces milieux secs et très humides qui engendre une variété animale et végétale élevée sur le site.

Paysage : Le site est aisément observable depuis le bas de pente, à partir de la route du Moulin neuf, qui relie Pierrepont à Boismont par la vallée de la Crusnes. Les hauteurs de la pelouses offrent une belle perspective sur la vallée de la Crusnes.

Hydraulique : Des résurgences calcaires se localisent à flanc de coteau. La source principale qui s'écoule du haut du coteau jusqu'en bas de pente présente un lit mineur très marqué avec présence de zones de tuf calcaire sur tout son linéaire. Les autres résurgences restent très localisées et ne donnent pas réellement naissance à un ru marqué.

Archéologie / histoire / géologie : La pelouse se situe au lieu-dit «Le Cron», qui signifie étymologiquement «dépôt de tuf». Cela laisse à penser que les suintements calcaires observés à l'heure actuelle sont fort anciens sur le territoire.

Evolution historique des milieux naturels : Dans les années 1960, le site était plus bien étendu. En effet, un pan de coteau situé au sud du périmètre actuel, actuellement planté en résineux, abritait également à l'époque une pelouse calcaire. Les photographies aériennes anciennes montrent l'usage agricole de la totalité du site, avec quelques arbres et arbustes ponctuant le coteau.

Usage et activités sur le site

Les pelouses calcaires du site sont actuellement laissées à l'abandon, ne bénéficiant d'aucune mesure de gestion. Les prairies situées au nord et à l'ouest du site sont quant à elles actuellement fauchées et pâturées. En dehors des usages agricoles, aucune autre activité n'est notée sur le site.

Evaluation globale

Patrimoine naturel : Le site tient une place toute particulière dans le patrimoine nord meurthe-et-mosellan où les pelouses sont peu nombreuses et où les zones de tuf importantes sont très rares. La juxtaposition des deux crée des conditions biologiques favorables à de nombreux cortèges patrimoniaux, avec notamment la présence sur le site d'une station d'Orchis négligé, espèce protégée qui trouve ici sa seconde localité meurthe-et-mosellane connue. Les cortèges entomologiques sont eux aussi remarquables avec la présence notamment de Cuivré des marais et du Damier de la succise.

Degré de menace : L'enfrichement des pelouses marque leur évolution progressive vers la forêt en l'absence de gestion conservatoire appropriée. Les activités agricoles relativement intensives en périphérie de la pelouse (pâturage, amendement) représentent aussi une menace pour le site. A noter également la présence d'une ancienne décharge dans la partie est du site, accessible depuis la commune de Boismont.

Potentialités d'ouverture au public : Le site reste difficilement valorisable en terme d'ouverture au public en raison de sa forte pente et de la fragilité des zones de tufs qui se révèlent très sensibles au piétinement.

Recommandations générales

Le gestion de la pelouse en cours d'enfrichement est l'un des enjeux majeurs du site avec la mise en place d'une fauche extensive, de débroussaillage des arbustes et l'abattage de certains arbres. Aucune modalité de pâturage extensif ne peut être envisagé en raison de la fragilité des zones de tufs aux abords des suintements. La périphérie du site, composée de pâtures et de prairies améliorées, doit également être prise en compte dans les opérations de gestion en privilégiant la mise en oeuvre de pratiques agricoles extensives.



ESOPE



ESOPE

Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :

Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Service ENS et Environnement